



GRUPE D'ACTION LOCALE

- Les nouveaux membres privés du Comité de programmation ont été désignés par le Conseil de Développement
- La convention de mise en oeuvre du programme Leader 2007-2013 est en passe d'être signée
- Afin d'anticiper le démarrage du programme, les fiches action sont disponibles en téléchargement sur le site internet du Pays Lunévillois.



Initiative en Pays Lunévillois

Prets accordés suite au Comité d'agrément
du 27 mai 2009

- Création de l'entreprise Massel'Renov, couverture/zingurie/démoussage (Athienville): MASSEL Nicolas
- Création de l'entreprise CJ Soudure, soudure, plomberie, serrurerie (Frambois): CEREJO BATISTA José

(pour un total de 9 960 euros)

En bref

Outre la Newsletter, dont c'est ici le 2e numéro, le Pays du Lunévillois vous propose désormais de retrouver tous les 15 jours une revue de presse qui revient sur l'essentiel des projets, manifestations et initiatives du Territoire. Ces différents supports sont accessibles sur le site internet

www.pays-lunevillois.com

Une plaquette du Pays (sa structure, son investissement, son territoire...) sera également, prochainement, disponible.

A l'agenda...

- 2 juillet : Comité Syndical, 20h30 à Baccarat.
- 16 juillet: Comité d'agrément IPL, 20h30 dans les locaux du Syndicat Mixte

SYNDICAT MIXTE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

12 TER, rue Marquise du Chatelet
54300 LUNÉVILLE

Tel: 03-83-77-72-72

Fax: 03-83-77-72-73

Mail: smpl.accueil@pays-lunevillois.com

DEVELOPPER L'ENERGIE BOIS EN PAYS DU LUNÉVILLOIS

La ressource en bois dans le Lunévillois est importante et va encore augmenter dans les 10 prochaines années avec la reconstitution des forêts dévastées par la tempête de 1999. Le Pays a engagé une réflexion sur le développement du Bois-énergie. Les objectifs sont de mieux connaître le gisement et les potentiels de développement, de favoriser l'organisation de la filière bois énergie en lien avec les autres filières et de valoriser les avantages de cette énergie renouvelable aux institutions et au grand public. Il ressort du diagnostic une certaine dynamique sur le Lunévillois avec plusieurs projets : chaufferies collectives (à Cirey-sur-Vezouze, à Blâmont, au Centre hospitalier de Lunéville...), une plate-forme pour conditionner le bois énergie (Cofely à Cirey-sur-Vezouze) et un groupement d'agriculteurs de la Mortagne (VDM énergie verte) qui produira de la biomasse à base de plants de Miscanthus.

Autant de perspectives intéressantes pour l'environnement mais aussi pour l'économie et l'emploi dans notre Pays.



DU NOUVEAU AU CONSEIL DE DEVELOPPEMENT...

Exploitante agricole à Domèvre-sur-Vezouze, Sophie Lehé, 44 ans, a pris la présidence du Conseil de Développement du Pays du Lunévillois, suite à l'Assemblée Générale organisée le 4 juin. Dynamique et motivée, elle succède à Denis Hassler, lequel avait émis le souhait de ne pas renouveler son mandat. Pendant 3 ans, Sophie Lehé sera accompagnée dans sa mission de Jean Renaud, Jean-Luc Méllé et Patricia Malgras (vice-présidents), de Claude Richard (trésorier) et Dominique Messin (secrétaire).

«Je vais essayer d'animer notre structure en chef d'orchestre, comme Denis a su le faire, en fédérant un maximum de personnes».

****Dans sa volonté d'élargissement et d'accueil de nouveaux membres dans chaque territoire, 4 forums de rencontres sont prévus en septembre prochain (8-9-15-16).**

Retrouvez l'article et les photos de la soirée sur

le site www.pays-lunevillois.com



...ET CHEZ LES INDUSTRIELS

L'Assemblée générale ordinaire des industriels de la région lunévilloise s'est tenue le 5 juin à Lunéville, et a donné lieu à quelques modifications au sein de l'association.

Celle-ci s'appelle désormais «Association des industriels et entrepreneurs de la région Lunévilloise», puisqu'elle est également constituée, aujourd'hui, de PME (de service ou de commerce). Afin de simplifier la gestion administrative, le siège social de l'association a été transféré dans les locaux du Syndicat Mixte du Pays du Lunévillois (voir adresse ci-contre). Enfin, Gérard Lotzer ayant choisi de ne pas renouveler son mandat de président, un nouveau bureau a été constitué comme suit:

Denis Renaud (Président) / Eric Brient (1er Vice-président), Patrick Zagel (2nd Vice-président) / Marie Line Herlet (trésorière) / Francis Prestini (secrétaire).